

**ARRETE PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N° 2024-448**

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE LYON 2

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-2 ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu le règlement intérieur de l'université ;
Vu l'arrêté portant tarification des autorisations temporaires d'occupation du domaine public n° 2019-106 ;
Vu le règlement de valorisation des locaux en vigueur ;*

Arrête :

ARTICLE 1

Dans le cadre de l'organisation d'un séminaire du laboratoire Triangle, Maya WIND, auteure, est autorisée à tenir un stand et mettre en vente des exemplaires de son livre "*Towers of Ivory and Steel. How Israeli Universities Deny Palestinian Freedom*" sur le domaine public dont l'Université Lumière Lyon 2 est affectataire.

ARTICLE 2

L'occupante citée à l'article 1er doit se conformer au règlement intérieur de l'Université Lumière Lyon 2 et aux instructions des personnels de l'Université Lumière Lyon 2 en charge de la sécurité des locaux et des installations. Dans l'éventualité où du matériel serait mis à disposition par l'Université Lumière Lyon 2, ce dernier devra être rendu propre et en bon état. L'occupant s'engage à fournir une attestation d'assurance « responsabilité civile » à jour avant le début de l'occupation temporaire.

ARTICLE 3

L'autorisation d'occupation du domaine public de l'Université Lumière Lyon 2 est consentie pour le mardi 3 décembre 2024 de 14 à 18 heures dans l'amphithéâtre Jaboulay (campus Berge du Rhône).

ARTICLE 4

Considérant le caractère restreint de la vente, destinée seulement aux participants du séminaire précité, ainsi que le caractère accessoire de cette activité, Maya WIND étant conviée à faire une intervention gracieuse sur le thème de son œuvre, la présente autorisation est consentie à titre gratuit.

ARTICLE 5

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 15 NOV. 2024

La Présidente de l'Université Lyon 2,
Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN

